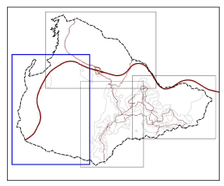
DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DES ADRETS-DE-L'ESTEREL

PLAN LOCAL D'URBANISME



4.2.4
Plan Ouest

Echelle 1/3 500

Elaboration du PLU
Prescription par DCM du 17/09/2012
Arrêt par DCM du jj/mm/aaaa
Approbation par DCM du jj/mm/aaaa

Modification :	*Modification simplifiée :*
Révision allégé :	*Mise à jour :*

Légende

- Limite de zone et de secteur
- OAP sectorielle se reporter à la piece n°3
- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- Patrimoine bâti remarquable (L151-19)
- Voie Bruyante
- Marge de recul inconstructible (L111-6 entrée de ville)
- Site classé du Massif de l'Estérel
- Positicnnement informatif des cours d'eau et talwegs nécessitant un recul de 10m de l'axe et 5m des berges

Types de zones du PLU

- Zones urbaines (UA, UAh, UB, UBa, UC, UD, UDa, UDc, UDr)
- Zones à urbaniser (1AUC, 1AUD, 1AUE)
- Zones à urbaniser fermées (2AU, 2AUi)
- Zone agricole (A, Ai)
- Zone naturelle (N,Nhi, Ne, Nspa, Nspb)

N

MONTAUROUX

BAGNOLS-EN-FORET

FREJUS

LES OURES

PRE BOUSQUET

1AUE
Voir OAP n°1

Ne

N

29

36

28

Nspa

Ai

Ai

SABATTIER

LA VERRERIE

MARAVAL

MARRAS

PRE SERVIER

LES ADRECHONS

LOGIS DE PARIS

LE VOLLET DE FELIX